

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 105 (1960)
Heft: 12

Rubrik: Revue de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'autre, de 5 kg. TNT, un projectile de 120 mm. de lm. ld. ou de 140 mm. d'un canon.

- De même des chutes de 2,5 à 3 m., provoquées au cours d'un *transport*, sont restées sans effet.
- En revanche, 30 mines, enterrées à 7,5 cm., 10 cm., et 15 cm. ont toutes éclaté, sauf une (à 15 cm.) au passage d'un char M.47.

COLONEL E. LÉDERREY

Revue de la presse

Pavillon à cigale

par Hubert Malencourt¹

Après les opérations Etincelle, Jumelles, Pierres Précieuses et plus récemment Flammèche, l'Opération Cigale, qui s'est déroulée en juillet-août derniers dans l'Ouarsenis-Algérois², appartient, comme les précédentes, au Plan Challe.

Nos lecteurs connaissent l'idée directrice de ce plan³ : purger une zone contaminée par la superposition des Réserves Générales (R.G.) aux troupes de secteur, au « quadrillage ». Au fur et à mesure que les premières se retirent, leur mission remplie, les deuxièmes s'implantent dans la région et passent essentiellement à l'action pacificatrice qui reste la tâche première de l'armée.

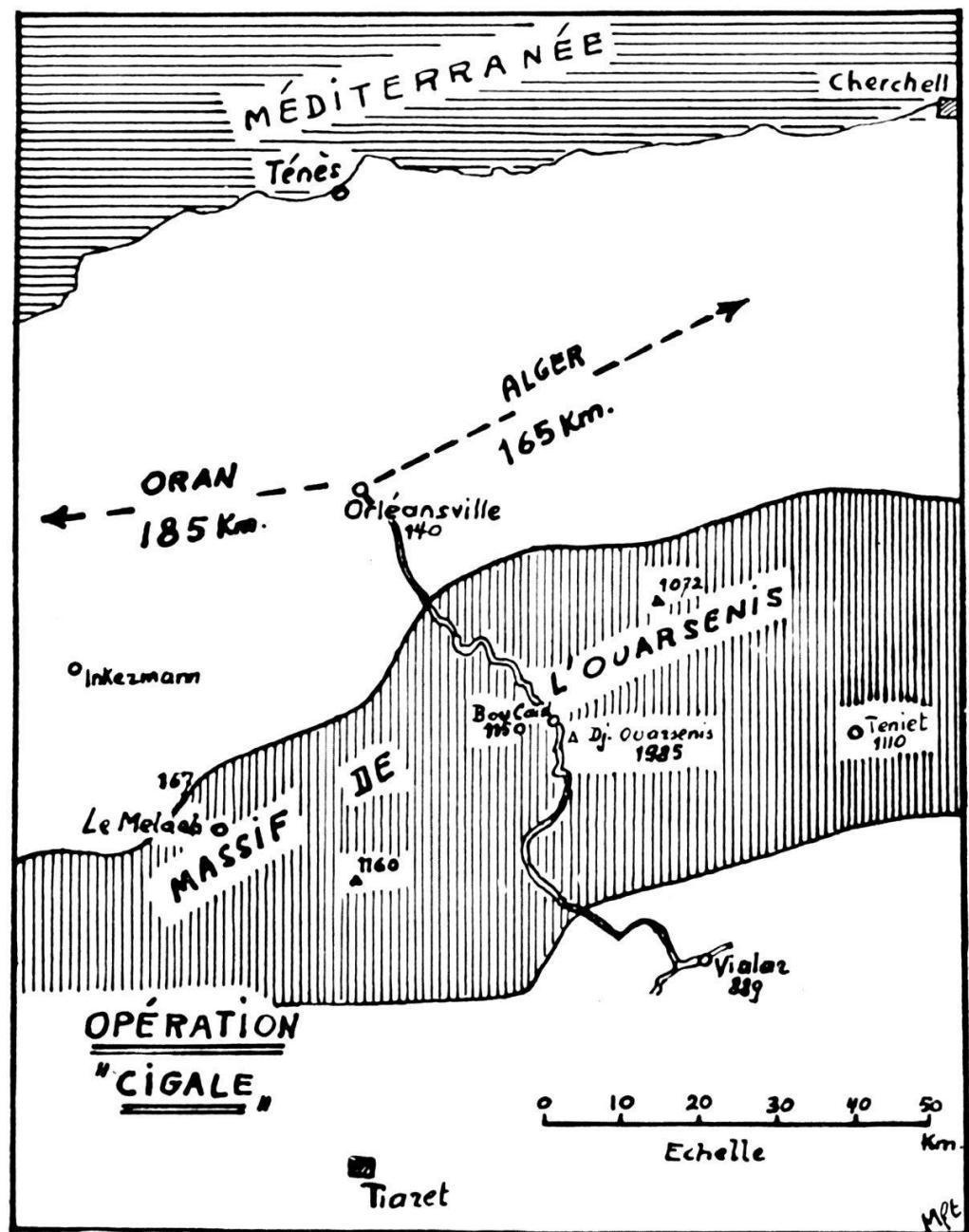
¹ « 5 / 5 Forces Françaises », numéro d'octobre 1960.

² L'Ouarsenis est un vaste massif montagneux et boisé qui s'étend sur une longueur d'environ 200 km et une profondeur d'une quarantaine de kilomètres, à une soixantaine de kilomètres de la côte de la Méditerranée et parallèlement à elle, au SW d'Alger. D'une hauteur moyenne de plus de 1000 m ; il culmine au Djebel Ouarsenis (altitude 1985 m).

³ Voir *Revue Militaire Suisse*, novembre 1959 : « La guerre contre-révolutionnaire. Un cas concret. L'Algérie dans la situation actuelle. » Et particulièrement pages 515 et 518.

En juillet dernier, l'idée de la « paix des braves » faisait son chemin, aussi les bandes de l'Ouarsenis semblaient-elles se regrouper, par ordre extérieur, afin de faciliter la surveillance des chefs sur les rebelles et d'éviter les défections. C'est pourquoi le Haut Commandement français décida d'exploiter cette situation.

Pour les troupes de secteur, celles d'Orléansville, d'Inkermann, de Vialar et de Téniet — aux quatre coins d'un rectangle d'environ



2400 km² — ¹ l'Opération Cigale a commencé le 24 juillet. Il s'agissait de déterminer, dans le rectangle dont nous venons de parler, le point d'application des R. G. qui étaient mises à la disposition du général commandant la Zone Ouest Algéroise.

Cette première phase s'opéra avec le maximum de discrétion possible pour ne pas donner l'éveil aux rebelles et, avec un peu de chance, les troupes de secteur réussirent à rabattre leur adversaire dans le rayon choisi pour l'application des R. G. et qui se trouvait à cheval sur la route nationale No 19 d'Orléansville à Vialar.

Après quatre jours de combat, 89 fellagha étaient hors de cause, 33 faits prisonniers, 44 armes individuelles et 2 armes lourdes saisies. Au bout de douze jours, les rebelles avaient perdu 370 hommes dont 133 faits prisonniers.

Pendant cette période, la deuxième phase de l'Opération Cigale avait commencé par l'engagement de la fameuse 10^e Division de Parachutistes.

Alors que les premiers temps, les rebelles, surpris en bandes plus ou moins importantes, subissaient de lourdes pertes, les jours suivants les voyaient se disperser ou disparaître dans des caches. Nombreuses de ces dernières furent découvertes grâce à la collaboration de la population ou aux interrogatoires de prisonniers dont plusieurs voulaient se rallier. Et ce fut une vaste opération de nettoyage.

Au pied même du Djebel Ouarsenis, près de la localité de Bou-Caïd, le PC Pavillon, du Commandant de l'opération, s'était installé : organisation importante, complète, dotée de tous les moyens modernes de commandement et comportant, bien sûr, la D.Z. (Droppingzone), la place d'atterrissement des hélicoptères.

L'auteur décrit, d'une manière très vivante, plusieurs des multiples affaires de détail que comprend une opération de ce genre. C'est, par exemple, une compagnie qui reçoit un guide venu par hélicoptère du PC Pavillon. Celui-ci affirme connaître deux caches. Précédée par ce rallié de la veille, une section progresse le long d'un « oued » ². On contourne une « mechta » ³. Derrière, clos d'un mur de pierres, un petit jardin ombragé de figuiers et bien entretenu. Contre le mur du fond, une grosse dalle placée à plat.

— « C'est là », indique le prisonnier. La pierre enlevée découvre une ouverture d'une trentaine de centimètres de diamètre.

¹ Les cantons de Saint-Gall et d'Appenzell (R.-E. et R.-I.) ont, au total, une superficie de 2430 km².

² « Oued » : cours d'eau, ruisseau, souvent temporaire.

³ « Mechta » : maison, en général en terre battue.

— « Va leur dire de se rendre » !

Le prisonnier se penche, parlemente quelques instants, puis se retourne en faisant un signe de tête affirmatif.

Un homme en civil se hisse et, une fois debout, lève les bras en l'air. Suit un deuxième. On explore la cache vide. Après un rapide interrogatoire, ces nouveaux prisonniers indiquent une autre cache à 500 mètres de là.

L'opération se renouvelle, mais cette fois l'enterré ne veut pas sortir. On lui balance une grenade fumigène. Le rebelle n'insiste pas. Il sort en treillis.

— Tes armes ! Il possède trois grenades qu'il a laissées au fond.

— Retourne les chercher ! Avec elles, on découvre une sacoche de documents. Au cours de l'après-midi, 11 hommes seront ainsi débusqués.

On les dirige, avec les documents, sur le PC pour un interrogatoire plus approfondi. Demain, l'exploitation des renseignements permettra de nouvelles prises.

C'est ce travail de recherche, de découverte et de réduction de caches que les unités des Réserves Générales exécutent, dirigées par le PC. Leur mission terminée, elles quitteront la région pour recommencer ailleurs.

Alors le travail de pacification débutera pour les troupes de secteur¹. Il leur appartiendra de reconquérir, en profondeur, en liaison avec les S.A.S.², une population qui vraiment « en a assez », et de la protéger des exactions des fellagha. Suivant les termes mêmes du général Challe : « Il restera alors à gagner la paix »³.

Et l'Armée française d'Algérie continue à poursuivre cette tâche de pacification, avec le maximum de ses moyens, et en faisant preuve d'une persévérance, d'une foi et d'une abnégation admirables.

Mft

¹ Voir *Revue Militaire Suisse*, novembre 1959, bas de la page 517, p. 518 et p. 522 quatrième alinéa.

² Section administrative spécialisée. Voir *Revue Militaire Suisse*, novembre 1959, p. 514, note 2 au bas de la page.

³ *Revue Militaire Suisse*, novembre 1959, p. 525.